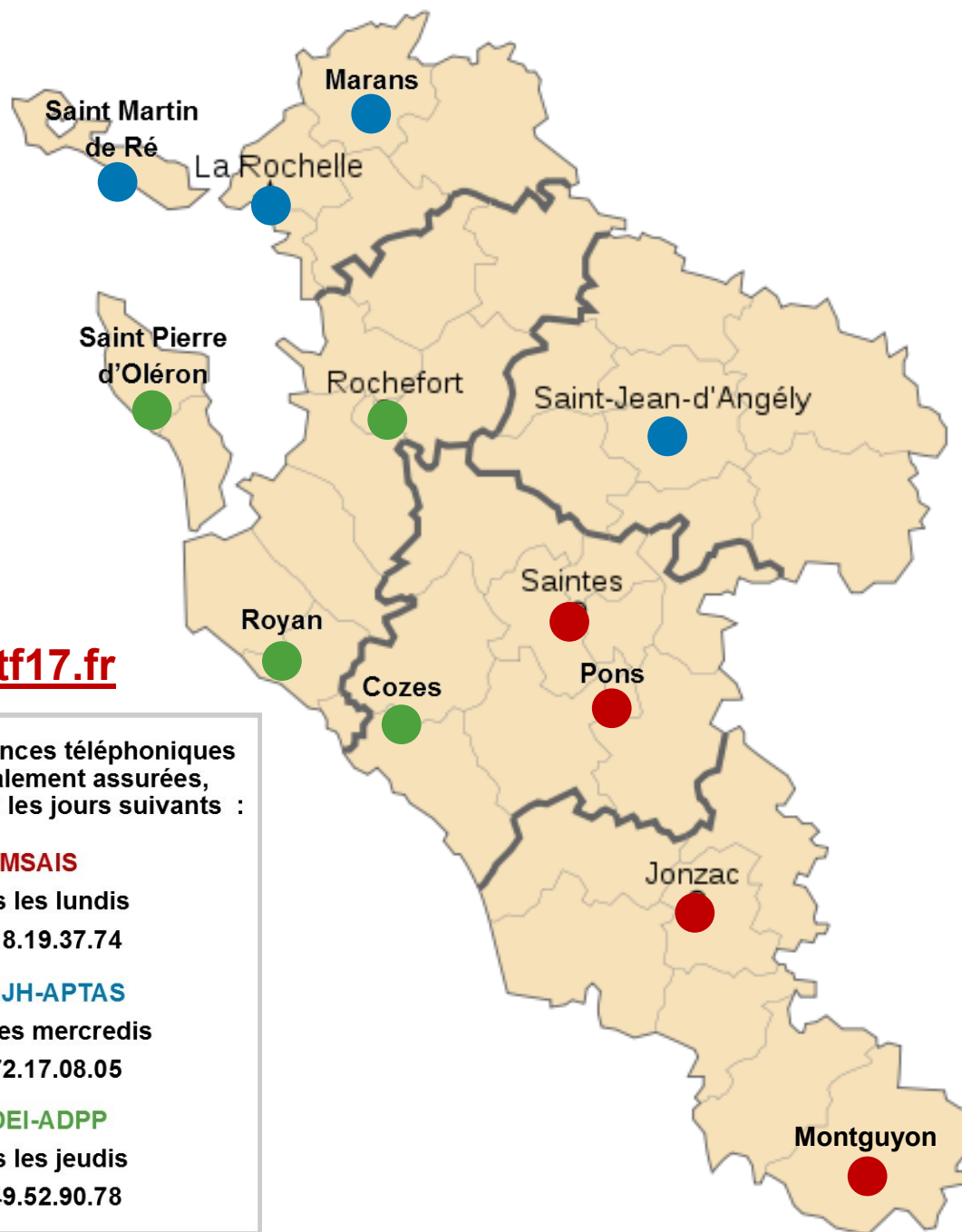


CARTOGRAPHIE DES PERMANENCES



www.istf17.fr

Des permanences téléphoniques sont également assurées, de 9h à 12h les jours suivants :

MSAIS

Tous les lundis
06.18.19.37.74

APAJH-APTAS

Tous les mercredis
07.72.17.08.05

ADEI-ADPP

Tous les jeudis
06.49.52.90.78

ISTF 17 Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux



**Besoin
d'informations
d'aide pour
vos proches
vulnérables ?**

**Les professionnels
de l'ISTF 17
vous répondent
gratuitement.**



Le Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux vous propose gratuitement :

INFORMATION

www.istf17.fr

Cadre législatif
des mesures
de protection
et des solutions
alternatives

Mesures de
protection ?
Mandats de
protection ?
Habilitation
familiale ?
Nous vous renseignons.

Droits, devoirs
et obligations
du tuteur ou
du curateur

Informations
sur les
dispositifs d'aides
légalés et sociales

SOUTIEN TECHNIQUE AUX TUTEURS FAMILIAUX



Dans l'élaboration de
l'inventaire, du budget
et du compte-rendu
de gestion

Dans la rédaction de
requête au Juge
et de courriers
administratifs divers



Dans la compréhension
et l'application
de l'ordonnance

UN ACCUEIL PERSONNALISE SUR RENDEZ-VOUS OU PAR TELEPHONE

LIEUX DES PERMANENCES PHYSIQUES SUR RENDEZ-VOUS

SAINTES MSA - 1 Boulevard Vladimir	Le lundi, de 14h à 17h	MSAIS 06.18.19.37.74 soutientuteursfamiliaux17@gmail.com
MONTGUYON Mairie - 1 Place de la Mairie	2nd mardi de chaque mois De 14h à 16 h	
JONZAC MSA - 1 Place du 8 mai 1945	3ème mardi de chaque mois De 14h à 16 h	
PONS CDC - Bureau de l'emploi - 17 Rue Charles de Gaulle	4ème mardi de chaque mois De 14h à 16 h	
LA ROCHELLE APTAS - Rue Anita Conti	Le mardi, de 14h à 17h	APTAS 07.72.17.08.05 soutientuteursfamiliaux17@gmail.com
MARANS Centre socio-culturel - Les Pictons, 2 Rue Dinot	Le 1er mercredi du mois De 14h à 16 h	
SAINT MARTIN DE RE Mairie - Place de la République	Le 2ème mercredi du mois De 14h à 16h	
SAINT JEAN D'ANGELY CIAS - 1 Rue de Dompierre	Le 3ème mercredi du mois De 14h à 16h	
ROCHEFORT Tribunal d'Instance - 26 Rue Antoine Chanzy	Le mardi, de 9h à 12h	ADEI-ADPP 06.49.52.90.78 soutientuteursfamiliaux17@gmail.com
SAINT PIERRE D'OLERON Maison Phare - 2 Rue de Carinena	Le 1er mercredi de chaque mois De 10h à 12h	
ROYAN Maison des Associations - Espace Pelletan, 61 rue Paul Doumer	Le 2nd mercredi de chaque mois De 14h à 16h	
Mairie de COZES 2 Route de Saintes	Le 3ème mercredi de chaque mois De 14h à 16h	